

Climat des affaires et attractivité des IDE dans les pays maghrébins, analyse critique et perspectives d'amélioration

Business climate and FDI attractiveness in the Maghreb countries, critical analysis and prospects for improvement

BENYACOUB Bouchra

Enseignante chercheuse à la FSJES Fès

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah Maroc

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Economie, Finance et Management des Organisations

bouchra.benyacoub@usmba.ac.ma

Date de soumission : 11/06/2021

Date d'acceptation : 21/07/2021

Pour citer cet article :

Benyacoub. B. (2021) «Climat des affaires et attractivité des IDE dans les pays maghrébins, analyse critique et perspectives d'amélioration », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Numéro 7 / Volume 3 : Numéro 2» pp : 487- 505.

Résumé

Les investissements directs internationaux ont connu une croissance rapide au cours des dernières décennies et leurs destinations se sont étendues avec la mondialisation et renforcé par la libéralisation des mouvements de capitaux. L'objectif primordial de chaque pays est d'attirer les IDE et préparer un cadre favorable pour leur implantation car ils ont un impact positifs sur la croissance, améliorent la gestion locale, augmentent la productivité et permettent un transfert de technologie et de ressources financières.

Dans la région du Maghreb, les gouvernements ont commencé dès les années 1990 à améliorer l'attractivité de la région à travers un ensemble de réformes d'ordre financières, institutionnelles et fiscales. Certes il existe une certaine disparité entre les réformes entrepris par ces pays ce qui va se répercuter sur les flux des IDE vers ces derniers. L'objectif de cet article est de comparer les politiques d'attractivité ainsi que le climat des affaires des pays du Maghreb à savoir le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et de proposer des pistes d'amélioration de ces politiques.

Mots clés : IDE; croissance ; stabilité macroéconomique ; attractivité ; climat des affaires

Abstract:

International direct investment has grown rapidly in recent decades and its destinations have expanded with globalization and reinforced by the liberalization of capital movements. The primary objective of each country is to attract FDI and prepare a favorable framework for its establishment because it has a positive impact on growth, improves local management, increases productivity and allows for the transfer of technology and financial resources.

In the Maghreb region, governments began in the 1990s to improve the attractiveness of the region through a series of financial, institutional and fiscal reforms. Of course, there is some disparity between the reforms undertaken by these countries, which will have an impact on FDI flows to them. The objective of this article is to compare the attractiveness policies and the business climate of the Maghreb countries, namely Morocco, Algeria and Tunisia, and to propose ways of improving these policies.

Keywords: FDI; growth; macroeconomic stability; attractiveness; business climate

Introduction

Depuis le milieu des années 90, les flux des IDE ont connu un décollage sans précédent, renforcé par la libéralisation des mouvements des capitaux, l'expansion des technologies de l'information et de la communication et la dérèglementation. L'investissement direct étranger est considéré comme un catalyseur de la croissance économique.

En effet, plusieurs études montrent leur impact bénéfique sur les pays d'accueil qui se concrétisent par des entrées de capitaux, le développement de l'investissement domestique, la création d'emplois, l'ouverture des pays d'accueil aux marchés internationaux (débouchés, approvisionnements, adaptation aux normes etc.), la hausse de la productivité et l'amélioration des capacités de production locale, l'amélioration de la balance des paiements, la participation à la création de la valeur ajoutée directe à travers la production des entreprises étrangères, et l'accroissement de la concurrence et de la compétitivité de l'économie nationale. Il s'agit aussi de l'apport de nouvelles méthodes et des techniques managériales, via les contacts directs et indirects entre les filiales étrangères et les firmes locales, qui pourraient faciliter le transfert de connaissances et de normes technologiques à l'économie d'accueil.

En conséquence, il est largement reconnu que l'action des pouvoirs publics devrait viser à atténuer ou éliminer les entraves à l'investissement étranger dans la mesure où cela ne contrarie pas d'autres objectifs légitimes. L'attractivité des investissements directs étrangers (IDE) se place au centre des stratégies de développement de tous les pays, notamment des pays en développement (Azeroual, 2016).

Dans la région du Maghreb, au début des années 90, les gouvernements ont pris de réelles mesures pour ouvrir leur économie et libéraliser leur système financier afin de mettre en place un environnement propice à l'investissement. De nombreuses réformes réglementaires et institutionnelles ont été entreprises afin d'améliorer l'attractivité de la zone. En dépit des réformes menées, l'instabilité politique, la volatilité de la croissance et, parfois, l'attitude des autorités entraînent un manque d'intérêt des investisseurs envers les pays de la région, jugeant le « climat général des affaires » moins attractif que dans d'autres régions comme l'Est asiatique, l'Amérique latine ou l'Europe centrale (Elissaoui, 2002).

Cet article essaye de répondre à la question suivante : Est-ce que l'amélioration du climat des affaires entraîne un afflux des IDE vers les trois pays maghrébins ?

Pour répondre à cette question nous allons dans un premier lieu présenter les notions d'IDE et d'attractivité des territoires et déterminer les facteurs d'afflux des IDE ; ensuite effectuer une comparaison du climat des affaires dans ces trois pays magrébins à l'aide de l'analyse des indicateurs de « Doing Business » ; enfin montrer que l'amélioration du climat des affaires entraîne une attractivité des IDE vers ces pays.

1. Cadre conceptuel de l'IDE et de l'attractivité des territoires

1.1. La notion d'IDE

Selon la définition du Fond Monétaire International (FMI 2005), les investissements directs « sont le moyen de l'internationalisation des firmes. Ils consistent en des achats de titres d'entreprises par des agents non-résidents afin d'obtenir "un intérêt durable et la capacité d'exercer une influence dans la gestion"(FMI, 1977). Ils peuvent prendre la forme d'une création d'entreprise, du rachat d'une entreprise existante, ou encore d'une simple prise de participation dans le capital d'une entreprise, à condition que cela permette d'obtenir un pouvoir de décision effectif dans la gestion. C'est d'ailleurs la différence majeure avec l'investissement de portefeuille qui vise uniquement le rendement sur l'investissement financier sans égard au pouvoir décisionnel. Par contre, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement définit l'IDE comme étant « L'action d'un investisseur, basé dans un pays donné (pays d'origine), qui acquiert des actifs dans un autre pays (pays d'accueil), avec l'intention de les gérer » (CNUCED, 1997).

Selon l'OCDE(2008) « l'investissement direct est un type d'investissement transnational effectué par le résident d'une économie afin d'établir un intérêt durable dans une entreprise qui est résidente d'une autre économie que celle de l'investisseur direct ». Le principal objectif de l'investisseur direct est d'exercer une certaine influence sur la gestion de l'entreprise ou des entreprises d'investissement direct, qu'il dispose ou non d'un intérêt de contrôle. Souvent, voire la plupart du temps, la relation est cependant suffisamment forte pour que l'investisseur direct contrôle l'entreprise d'investissement direct. C'est cette volonté d'influencer ou de contrôler de façon significative la gestion d'une entreprise, qui distingue l'investissement direct de l'investissement étranger de portefeuille : dans le second cas, l'investisseur s'intéresse principalement aux gains réalisés de l'achat et de la vente de valeurs mobilières, sans chercher à exercer un contrôle ou une influence sur la gestion des actifs correspondant à son investissement.

Par leur nature même, les relations d'investissement direct peuvent conduire à assurer un financement durable et stable et des transferts de technologie afin de maximiser au fil du temps la production et les résultats de l'entreprise multinationale. Les investisseurs de portefeuille ne cherchent en aucun cas à établir une quelconque relation durable. C'est la rentabilité des actifs qui constitue le principal déterminant de leur décision d'acheter ou de vendre des valeurs mobilières. L'existence d'un investissement direct est considérée comme établie dès lors que l'investisseur direct détient directement ou indirectement au moins 10 % des droits de vote de l'entreprise d'investissement direct. En d'autres termes, le seuil de 10 % est le critère retenu pour déterminer si un investisseur exerce (ou non) une influence sur la gestion d'une entreprise et, partant, si une relation d'investissement direct existe ou non.

Pour l'ensemble des pays en développement et les économies émergentes, l'IDE est considéré comme un catalyseur de développement économique, de création des revenus et d'emplois. Une large majorité d'études montrent que, avec des politiques adéquates dans les pays d'accueil, et un niveau minimum de développement, l'IDE facilite l'intégration aux échanges internationaux, contribue à la formation du capital humain, permet un apport technologique important et enfin facilite la création d'un climat compétitif pour le développement sain des entreprises. De plus, au-delà de ses avantages strictement économiques, l'IDE peut aider à améliorer les conditions environnementales et sociales dans le pays d'accueil, par exemple en transférant des technologies « plus propres » et en amenant les entreprises à avoir des politiques plus socialement responsables.

Face à la globalisation, la stratégie de la localisation ne cesse d'évoluer, ce qui encourage de plus en plus les territoires à être plus attractifs et à être au niveau de la concurrence accrue. Pour cela, la question de l'attractivité des territoires a pris une grande importance et devient ainsi un nouvel impératif de premier ordre des politiques économiques des nations. De ce fait, l'objectif primordial de chaque pays c'est ouvrir son économie nationale aux investisseurs étrangers en les attirant et en leur préparant un cadre favorable pour leurs implantations (Laoute, et al. , 2021). L'attraction des IDE constitue une occasion d'attraction des capitaux étrangers qui ne génèrent pas de dettes. Le choix de la localisation est considéré comme crucial pour les entreprises qui souhaitent s'implanter sur des marchés étrangers. Nous allons définir l'attractivité des territoires puis expliquer les facteurs d'attractivité des IDE.

1.2. L'attractivité des territoires

La notion d'attractivité des territoires apparaît au cœur de l'analyse de la localisation des activités elle est souvent abordée en tant que produit de l'interaction firme/territoire. L'attractivité peut être définie comme la capacité à drainer et à attirer des hommes, des activités/fonctions et des compétences sur un territoire grâce à ses ressources, sans les dilapider et sans négliger la qualité de vie des populations (Angeon & Rieutor, 2007).

L'attractivité de l'investissement international signifie la capacité d'un territoire national à attirer les investissements directs étrangers. L'attractivité des IDE sont le résultat d'une conjugaison de politiques (politique d'incitation) et des stratégies des firmes (stratégie d'implantation) dans un contexte et des structures de marchés attractifs suivants les objectifs des uns et des autres, qui divergent souvent.

Le concept d'attractivité du territoire indique généralement la capacité de celui-ci à attirer et à retenir les investissements étrangers et à conserver les investissements qui sont déjà présents et implantés sur le territoire.

L'accroissement de la mobilité internationale du capital productif entraîne en effet une compétition entre gouvernements pour attirer des IDE. Ainsi mis en concurrence par les FMN globales, les Etats des pays d'accueil potentiels cherchent par tout moyen à améliorer l'attractivité de leur territoire national. Dans ce sens le rôle de l'Etat est central dans l'émergence d'un environnement favorable à l'investissement par la mise en place d'une stratégie efficace de promotion du territoire.

1.2.1. Les facteurs d'attractivité des IDE

L'attractivité des territoires constitue un objectif essentiel de l'économie mondiale vu son importance dans l'attraction des IDE. En fait, ces dernières années, la question de l'attractivité a fait l'objet de beaucoup d'attention. Les pays prennent conscience qu'ils doivent être attractifs afin de faire face à la concurrence accrue entre les nations. Plusieurs études ont montré que les investissements directs étrangers dépendent d'un certain nombre de facteurs déterminants. Nous distinguerons: les déterminants d'ordre économique; les déterminants d'ordre institutionnel.

- ❖ Les déterminants d'ordre économique

Les déterminants les plus importants pour l'implantation des IDE sont les considérations économiques, qui se manifestent de façon considérable dès qu'un cadre propice aux IDE est en place.

La stabilité macroéconomique a un impact positif sur la localisation des firmes, elle reflète un environnement favorable aux affaires, limitant les risques et augmentant la rentabilité des investisseurs. Elle peut être évaluée sur la base des variables suivantes : Le taux de change, taux d'inflation, taux d'intérêt, et le taux de croissance.

L'impact du taux de change sur les décisions d'investissement est analysé sur la base de deux paramètres, le niveau et la variabilité du taux de change. Les études de (Froot, et al., 1991) et (Klein & Rosengren, 1994) montrent que la sous-évaluation du taux de change stimule la production des exportations et attire les IDE.

Le taux d'intérêt peut influencer les décisions d'implantation des investissements directs étrangers. En effet, si le coût d'emprunt est faible au sein d'un pays d'accueil ceci encouragerait les firmes multinationales à financer leurs activités étrangères de manière locale. L'étude de (Culem, 1988) a essayé d'identifier les déterminants de localisation de l'investissement direct dans les pays industrialisés sur la période 1969-1982 il confirme bien un effet positif du taux d'intérêt nominal relatif du pays d'accueil par rapport au monde sur la localisation des flux d'IDE parmi 6 pays industrialisés et intra-européens.

Le taux de croissance d'une économie peut constituer un facteur déterminant des stratégies d'investissement pour les investisseurs qui désirent s'implanter dans un pays hôte. C'est un facteur déterminant de l'attractivité. Concernant la croissance, l'enquête de la (CNUCED, 1997) révèle que 91 % des gérants de fonds de placement interrogés, mettent en première position le potentiel de croissance de l'économie hôte comme facteur déterminant de leur stratégie d'investissement.

Les variations du taux d'inflation peut avoir un impact sur les décisions d'investissement des firmes multinationales. En effet, un taux d'inflation élevé entraînerait des restrictions de crédit et donc à une difficulté d'obtention de financement sur le marché local. Par contre, un taux d'inflation faible et instable a un effet dissuasif sur les IDE puisqu'il rend également difficile l'estimation du prix d'un contrat à long terme et augmente le coût de production.

Les déterminants en termes de l'offre et de demande sont l'ensemble des déterminants ayant trait aux ressources disponibles dans les pays d'implantation mais également la taille du marché du pays d'accueil. Ce sont des facteurs qui sont directement liés à la production mais aussi à la consommation.

L'existence d'un capital humain qualifié et à moindre coût est un facteur déterminant pour l'implantation de l'investisseur. L'Etat doit donc rendre son territoire attractif en améliorant la qualité de la main-d'œuvre à travers l'investissement dans l'éducation de la population.

L'accès aux ressources naturelles était parmi les éléments d'attraction des IDE. Son évolution et son ampleur étaient déjà existantes dès le XVIème siècle. Les firmes sont naturellement sensibles aux caractéristiques exogènes des territoires. Chaque pays, chaque région dispose de dotations naturelles influençant la productivité et le profit des entreprises. De même, la présence de ressources minières, d'un accès à la mer ou tout autre avantage naturel ; permet donc d'expliquer certains choix de localisation en particulier pour les entreprises utilisant ces facteurs de production.

Les infrastructures et l'aménagement du territoire constituent un reflet du degré de développement d'un pays. Ils représentent un puissant vecteur de croissance économique et d'attractivité. L'existence d'infrastructures de base est considérée parmi les éléments déterminants pour l'implantation des firmes. Car il permet de baisser le coût de l'investissement, ce qui augmente le rendement de l'investissement et de ce fait stimuler les IDE (Belattaf, 2009).

La taille du marché d'accueil motive les investissements des multinationales. Plusieurs études démontrent que la taille du marché dans les pays d'accueil, et ses perspectives de croissance sont considérées par les multinationales comme un avantage à long terme qui leur permettent de maximiser la rentabilité de leur investissement et de réaliser des IDE horizontaux (Shatz & Venables, 2000).

❖ Les déterminants d'ordre institutionnel des IDE

L'afflux des IDE entre les pays s'explique également par les déterminants d'ordre institutionnel à savoir :

La stabilité d'un pays ne se résume pas qu'à ses performances économiques mais elle s'étend également à son climat politico-social. Plusieurs analyses sur la relation entre la stabilité politique et les performances en matière de croissance mettent en avant l'existence d'un gouvernement stable comme condition nécessaire d'une croissance soutenue à long terme. L'investisseur étranger se préoccupe de la stabilité du régime politique est un facteur déterminant pour l'implantation des firmes étrangères, quelque soit la rentabilité du projet, un environnement stable dans le pays d'accueil permet de diminuer l'incertitude vis-à-vis de l'avenir politique du pays et de réduire les coûts prévisibles qui lui sont associés.

L'ouverture commerciale du pays d'accueil est considérée comme un facteur attractif des IDE. En effet, un niveau élevé d'importation renseigne sur les barrières tarifaires et non tarifaires à l'entrée des biens et services. De ce fait, pour ses besoins d'exploitation l'investisseur étranger aura la possibilité d'importer sans avoir à supporter des tarifs douaniers élevés. Et par conséquent, le niveau d'ouverture commerciale du pays a un effet positif sur les flux d'IDE.

Le premier outil politique facteur d'attractivité des IDE qui nous vient naturellement à l'esprit est les incitations fiscales leur objectif est de réduire le taux d'imposition. Elles peuvent prendre des formes très variées comme la réduction de l'imposition sur les bénéfices, sur le chiffre d'affaires, sur la valeur ajoutée, la réduction des taxes à l'importation et à l'exportation, une réduction sur de cotisation sociale assises sur le travail, etc. L'attrait d'un pays pour les IDE est aussi déterminé par un système fiscal simple, moderne et transparent et par l'efficacité de l'effort d'investissement de l'Etat.

Les recherches récentes sur la gouvernance ont montré qu'en général la corruption est une des principales contraintes pour les entreprises des pays en développement. Elle joue un rôle important en matière de climat des affaires.

(OMC, 2003) considère la transparence comme «un des fondements d'un environnement économique stable et prévisible permettant la circulation des capitaux productifs».

L'investisseur étranger s'intéresse aussi à la stabilité du cadre juridique du pays d'accueil et à la possibilité de recourir à l'arbitrage internationale pour le règlement des différends. Ainsi, la fiabilité des appareils juridiques et réglementaires avec l'existence de tribunaux compétents, indépendants, impartiaux et intègres est l'un des fondements de la confiance de l'investisseur.

C'est là une des plus importantes questions d'ordre institutionnel sur lesquelles l'investisseur étranger doit être convaincu et rassuré.

L'investissement direct étranger (IDE) constitue l'un des facteurs catalyseurs du développement grâce à l'ensemble des avantages qu'il procure. Le rôle des Etats des pays d'accueil est de mettre en place des stratégies nationales d'attractivité qui tiennent compte de l'ensemble des facteurs d'attractivité des IDE qu'elles soient d'ordre économiques ou institutionnels.

2. Climat des affaires et attractivité des IDE dans les pays maghrébins analyse comparative

Le climat de l'investissement est composé par l'ensemble des facteurs qui influencent la décision de l'implantation d'une firme étrangère. Les pays maghrébins ont enregistré des progrès importants en matière d'amélioration du climat des affaires et par conséquent l'augmentation des flux des IDE vers ces pays. Cependant malgré les efforts déployés, le climat des affaires de ces pays a été jugé peu favorable à l'implantation des IDE à cause de l'existence des contraintes importantes qui découragent l'activité économique.

2.1. Le rapport Doing Business ou la facilité de faire des affaires selon le groupe de la Banque Mondiale :

Doing Business est un rapport annuel établi par le groupe de la Banque Mondiale relatif à l'évaluation des réglementations qui facilitent ou entravent la pratique des affaires. Le climat des affaires regroupe l'ensemble des dispositifs réglementaires, fiscaux et de facilitation qui permettent aux opérateurs économiques de prendre des initiatives privées dans le but d'en tirer du profit.

Ce rapport repose sur 10 critères visant à déterminer la facilité qu'ont les investisseurs pour faire des affaires de façon générale. Ce rapport est publié annuellement, et classe les pays en fonction de la qualité de leurs climats des affaires. Ce classement concerne 185 pays. Le tableau suivant détaille les 10 critères retenus par la Banque Mondiale.

Tableau 1: Les critères d’attractivité de la Banque Mondiale

critères	description
La création d’entreprise	Cet indicateur mesure l’ensemble des procédures exigées par les autorités publiques, ainsi que le coût et le délai de création d’entreprise par un investisseur
L’obtention des permis de conduire	Il enregistre toutes les procédures requises notamment le coût et le délai nécessaire pour une entreprise pour obtenir un permis de construction
Le transfert de propriété	Recense toutes les procédures, délais et coûts nécessaires pour le transfert de propriété d’une entreprise vers une entreprise
L’obtention de prêts	Il évalue la protection juridique des prêteurs et des emprunteurs, la diffusion de l’information au sujet du crédit, le maintien de registre unifié
Protection des investisseurs	Cet indicateur mesure la protection des actionnaires minoritaires, mesure les responsabilités des dirigeants dans les transactions entre parties associées, ainsi que la facilité des poursuites judiciaires par les actionnaires en cas de conflit.
Le paiement des impôts	Il mesure l’ensemble des impôts et taxes qu’une entreprise de taille moyenne doit payer (impôts sur le revenu, impôts sur les sociétés, la taxe sur les transactions financières ...) ainsi que l’ensemble des démarches administratives nécessaires pour le paiement des impôts.
Le commerce transfrontalier	Il permet de recenser les documents nécessaires pour effectuer l’exportation ou l’importation ainsi que le coût et le délai nécessaire à leur réalisation.
L’exécution des contrats	Il mesure l’efficacité du système judiciaire dans la résolution d’un litige commercial
Règlement de	Il mesure le coût, le délai ainsi que les procédures effectuées en cas

l'insolvabilité	d'insolvabilité pour les entreprises nationales ainsi que le taux de recouvrement
-----------------	---

Source: Doing Business making a difference for entrepreneurs

Au cours de la dernière décennie, le Maroc s'est engagé dans un vaste programme de réformes structurelles qui vise au soutien à la stabilité macroéconomique qui inclut des réformes d'ordre fiscal, financier, monétaire, l'ouverture accrue des marchés pour stimuler le commerce et l'investissement (diversification des accords de libre-échange, déréglementation sectorielle, etc.) et la gouvernance économique visant à promouvoir un environnement favorable à l'amélioration de l'attractivité du Maroc et de la compétitivité de l'entreprise nationale (réformes institutionnelles, juridiques, financières, etc.). ces réformes ont amélioré le classement du royaume. Selon le rapport Doing business le Maroc a progressé de 41 places de 94^{ème} rang en 2012 au 53^{ème} rang 2020 tandis que la Tunisie et l'Algérie ont régressé consécutivement de 32 places passant du 46^{ème} rang au 78^{ème} rang et de 9 places passant du 148^{ème} rang en 2012 au 157^{ème} rang en 2020.

Tableau n°2 Classement des pays maghrébins

	Doing Business 2012 classement	Doing Business 2020 classement	Variation dans le classement
Maroc	94	53	↑41
Algérie	148	157	↓9
Tunisie	46	78	↓32

Source : Elaboré par l'auteure à partir des rapports Doing Business 2012 et 2020

Tableau n°3 : Comparaison des classements des pays entre 2012 et 2020

Classement par catégorie	Maroc			Algérie			Tunisie		
	DB2012	DB2020	Variation	DB2012	DB2020	variation	DB2012	DB2020	variation

Création d'entreprise	93	43	↑50	153	152	↑1	56	19	↑37
Octroi de permis de conduire	75	16	↑59	118	121	-↓3	86	32	↑54
Raccordement à l'électricité	107	34	↑73	164	102	↑62	45	63	↓18
Transfert de propriété	144	81	↑63	167	165	↑2	65	94	↓29
Obtention de prêts	98	119	↓21	150	181	↓31	98	104	↓6
Protection des investisseurs	97	37	↑60	79	179	↓100	46	61	↓15
Paiement des impôts	112	24	↑88	164	158	↑6	64	108	↓44
Commerce transfrontalier	43	58	↓15	127	172	↓45	32	90	↓58
Exécution des contrats	89	60	↑29	122	113	↑9	76	88	↓12
règlement l'insolvabilité	67	73	↓6	59	81	↓22	38	69	↓31

Source élaboré par l'auteure à partir des rapports de Doing Business 2012 et 2020

A travers le tableau si dessus on remarque que le Maroc a réalisé une certaine avancée dans le classement des critères par rapport à la Tunisie et l'Algérie il s'agit des critères suivants :

- L'octroi de permis de conduire (16^{ème} rang) : Le Maroc a progressé de 59 places par rapport à 2012 en passant du 75ème au 16ème rang, ceci grâce à l'amélioration de la plateforme des traitements des permis de construction en rationalisant davantage le

processus, ce qui permet de demander et d'obtenir des certificats de conformité en ligne. tandis que la Tunisie est classée au 32^{ème} rang et l'Algérie au 12^{ème} rang en 2020.

- Le paiement des impôts (24^{ème} rang) : La baisse du fardeau fiscal en réduisant le taux d'imposition des sociétés ce a permis au Maroc de gagné 88 places passant du 112^{ème} rang au 24^{ème} rang devant la Tunisie 108^{ème} rang et l'Algérie 158^{ème} rang.
- Le raccordement à l'électricité (34^{ème} rang) : La facilité l'accès à l'électricité a permis au Royaume de gagner 73 places par rapport à l'année 2012, et cela en généralisant les applications en ligne pour de nouvelles connexions et le développement de transformateurs préconstruits. Ensuite vient la Tunisie au 63^{ème} rang et l'Algérie au 102^{ème} rang.
- La protection des investisseurs (37^{ème} rang) : 60 places ont été gagnées comparativement à l'année 2012. Le Maroc a renforcé la protection des investisseurs minoritaires en élargissant le rôle des actionnaires dans les grandes transactions, en promouvant des administrateurs indépendants, en augmentant la transparence sur l'emploi des administrateurs dans d'autres sociétés et en facilitant la demande d'assemblées générales. Concernant la Tunisie elle a régressée de 15 places passant 46^{ème} rang au 61 rang l'Algérie est au plus bas du classement avec 179^{ème} rang.
- Le commerce transfrontalier (58^{ème} rang) : cet indicateur mesure la place des pays dans le commerce international. Notre pays, malgré sa régression de 43^{ème} rang au 58^{ème} rang, est le mieux classé parmi ses voisins devant la Tunisie 90^{ème} rang et l'Algérie 172^{ème} rang. Malgré les réformes introduites telle que l'introduction du paiement électronique des redevances portuaires, le rationnement du dédouanement sans papier et la prolongation des heures d'ouverture des ports
- L'exécution des contrats (60^{ème} rang) : Le Maroc a gagné 29 places en passant du 89^{ème} rang au 60^{ème} rang grâce aux efforts fournis concernant la publication des rapports sur les performances des mesures judiciaires et l'introduction d'un système automatisé qui attribue de manière aléatoire les affaires aux juges. La Tunisie est classée au 88^{ème} rang et l'Algérie au 113^{ème} rang.

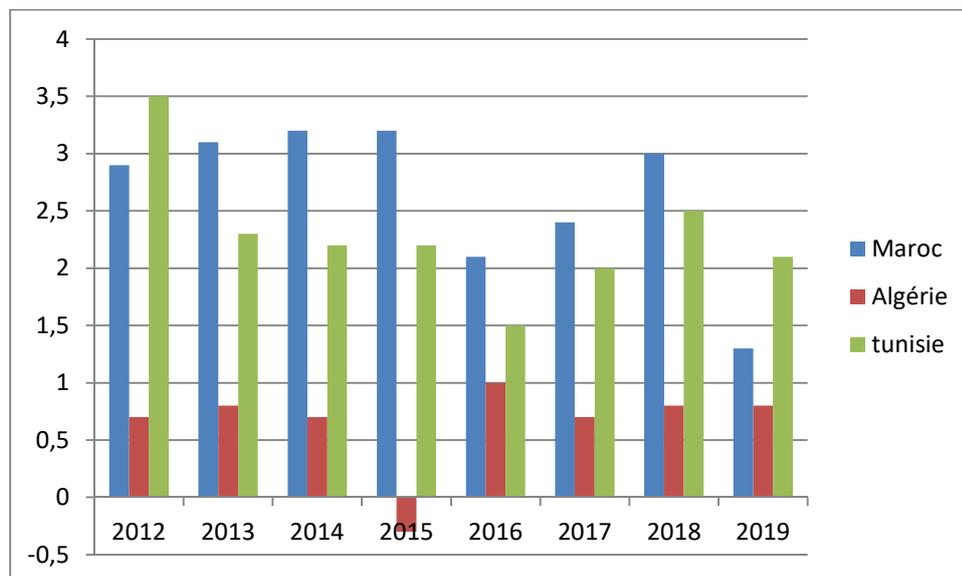
Par contre il est mal classé par rapport à la Tunisie en termes des critères suivants :

- La création d'entreprise : au niveau de ce critère, c'est la Tunisie qui est la mieux classé (du 56^{ème} rang au 16^{ème} rang) au niveau de cet indicateur grâce aux mesures entreprises: réduction des frais de création, baisse des délai à 8 jours en 2020, guichets uniques ...) le Maroc a gagné 50 places en passant du 93^{ème} rang au 43^{ème} rang grâce à la mises en place des mesure visant à simplifier le processus de création des entreprises et la réduction des frais y afférents.
- L'obtention de prêts : Le financement est un des obstacles que rencontrent les entreprises surtout les PME. La Tunisie a déployés des efforts en matière d'octroi des prêts et ce qui la lui fait avancer au 104^{ème} rang par rapport au Maroc qui occupe 119^{ème} rang avec un recul de 21 places par rapport à 2012. Tandis que l'Algérie se positionne au 181^{ème} rang.
- Le règlement des insolvabilités :Au niveau de cet indicateur la Tunisie est mieux classée par rapport à ses voisins 69^{ème} rang alors que Le Maroc a reculé de 6 places sur le règlement de l'insolvabilité par rapport à l'année 2012 et l'Algérie au 81^{ème} rang.

2.2. Evaluation de l'impact de l'amélioration du climat des affaires sur l'attractivité des IDE dans les pays du Maghreb

Au début des années 90, les gouvernements des pays du Maghreb ont pris de réelles mesures pour ouvrir l'économie et libéraliser le système financier afin de mettre en place un environnement propice à l'investissement. Au Maroc, grâce à un vaste programme de réformes sur le plan économique, financier, budgétaire ou monétaire, le Maroc a réalisé des avancées notables sur le plan de l'attractivité des IDE, il est devenu un pays attractif des IDE comme le montre le graphique suivant.

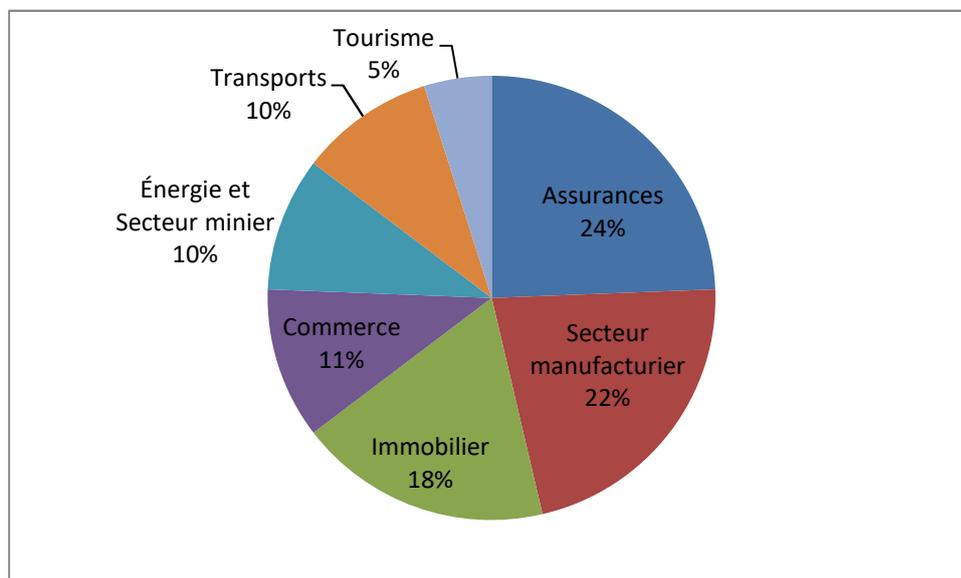
Figure n°1 Entrées nettes des IDE (% du PIB)



Source : élaboré par l’auteure à partir de Doing Business 2012-2019

Après une baisse au cours de la crise financière internationale, les flux d'IDE vers le Maroc ont augmenté entre 2013 et 2015, dépassant les 3 milliards USD par an. En 2018, il s'est classé en première place en tant que destination des IDE parmi les pays maghrébins avec une entrée des flux de 6,798 Milliards de dollars. Cependant, selon le Rapport sur l'investissement dans le monde 2020 de la CNUCED, les flux d'IDE vers le Maroc ont diminué de 55% pour atteindre 1,6 milliard de dollars en 2019. Le stock d'IDE a atteint 66 milliards de dollars en 2019, soit une augmentation de plus de 20 milliards de dollars par rapport au niveau de 2010. Selon les données de l'Office marocain des changes, la France, les Émirats arabes unis, l'Espagne et le Luxembourg détiennent la majorité des stocks d'IDE. Le secteur de l'assurance s'est taillé la part du lion des IDE suivi par le secteur manufacturier, l'immobilier, le commerce, le tourisme et des transports.

Figure n° 2 les secteurs investis par les IDE au Maroc



Source CNUCED 2018

Les flux d'IDE vers la Tunisie ont connu une chute importante passant de 1,603 MM\$ en 2012 à 652MM\$ en 2020 ce qui place la Tunisie en deuxième position de destination des IDE vers les pays du Maghreb.

L'Algérie se positionne en troisième place avec une entrée de 1,506 MM\$. Le secteur des hydrocarbures absorbe les principaux IDE comme le montre le tableau ci-dessous

Tableau n° 4 les principaux secteurs investis en % du PIB

Les principaux secteurs investis	%
Industrie	62.0
Tourisme	18.5
Construction et travaux publics	7.2
Agriculture	4.9
Services	3.9

Source: CNUCED 2018

Malgré les efforts fournis par les pays Maghrébins pour améliorer le cadre d'investissement, des obstacles sérieux s'opposent à leur attraction des investissements étrangers. En effet, l'essor des IDE au Maroc et en Tunisie reste contraint par l'existence d'un ensemble des lacunes au niveau du régime fiscal, du dispositif social, de la réforme juridique et aux problèmes de financement. Quant à l'Algérie, elle doit diversifier son économie pour sortir de la dépendance quasi-totale des hydrocarbures par la promotion et le développement d'autres filières disposant d'atouts compétitifs, la modernisation de l'administration par l'introduction des procédés électroniques vise à alléger et simplifier l'accomplissement des formalités liées à l'investissement. Améliorer la communication autour des mesures et réformes sur l'investissement notamment vis-à-vis des entreprises étrangères qui souffrent d'un manque d'informations aisément accessibles et assurer le respect des contrats par les autorités publiques envers les investisseurs.

Conclusion

L'intérêt porté aux investissements directs étrangers ces dernières années est généralement justifié par de nombreuses attentes : leur impact sur la croissance, les apports en ressources, l'ouverture aux marchés internationaux (débouchés, approvisionnements, adaptation aux normes etc.), la hausse de la productivité, les transferts de technologies l'amélioration des capacités de gestion locales, et compte tenu des avantages que procurent les IDE, plusieurs pays cherchent par tout moyen à améliorer l'attractivité de leur espace territorial national à travers l'adoption de mesures incitatives, de fourniture d'infrastructures et d'équipement publics adéquats, la suppression de restrictions à l'entrée de l'IDE et l'allègement des charges fiscales et de régime de propriété, la mise en place d'un niveau technologique local attrayant et d'un système éducatif et sanitaire solide.

Le rapport Doing Business a montré qu'il y'a des disparités en terme des efforts d'amélioration du climat des affaires. Le Maroc a réalisé une certaine avancée dans le classement des critères par rapport à la Tunisie et l'Algérie grâce à sa politique d'attractivité en termes d'IDE qui ne cesse de se renforcer et grâce aux efforts consentis par notre pays en matière d'amélioration du climat général des affaires. Cette étude montre que les réalisations et leur impact positif ne doivent pas masquer les progrès à réaliser et la vulnérabilité à laquelle notre pays est encore confronté. La crise économique mondiale a en effet eu un impact important sur les flux d'investissements étrangers (diminution de 53.9% des flux nets

entre 2020 et 2021 selon les statistiques de l'office des changes). Le Maroc doit donc redoubler d'efforts pour attirer et promouvoir les investissements étrangers et s'attaquer aux entraves encore existantes. Il s'agit de lutter contre la bureaucratie et la corruption, réduire la réduction des délais et des frais de création des entreprises, faciliter l'accès des firmes au financement sur le marché local et enfin généraliser la digitalisation dans les administrations publiques.

BIBLIOGRAPHIE

Alouache. O, Ait Taleb. A, 2017 « Climat des affaires et flux entrants d'IDE en Algérie : évolution et causalité » MÂAREF Revue académique, N°: 22 Juin

Banque mondiale 2020 « vers une relance de l'intégration de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à l'ère post-COVID »

Banque mondiale, 2020 « Algérie Note de conjoncture Traverser la pandémie de COVID-19, engager les réformes structurelles » Automne

Bouyacoub.A , Bouyacoub.B, 2017 « Impact de l'investissement direct étranger sur la croissance économique en algérie : « une étude empirique en utilisant l'approche Arch and Garch » revue économie, gestion et société n°10 juin

Michalet .C.A, 1999, « un nouvel impératif de la politique industrielle dans la globalisation : l'attractivité » édition Michalet Charles-Albert, « Un nouvel impératif de la politique industrielle dans la globalisation : l'attractivité », in *Globalisation et politiques économiques. Les marges de manœuvre*, Bouët Antoine et Le Cacheux Jacques (dir.), Paris, Economica,

OCDE, 2018 « examen des statistiques d'investissements directs internationaux au Maroc » Février

OCDE, PNUD, 2014 « Perspectives économiques en Afrique », édition régional Afrique du nord.

OMC, 2003 « Transparence », Groupe de travail des liens entre commerce et investissement, Communication du Canada, n°03-1923, Avril.

Toumi. S, 2009 « Facteurs d'Attractivité des Investissements Directs Étrangers en Tunisie » L'Actualité économique, Revue d'analyse économique, vol. 85, no 2, juin